

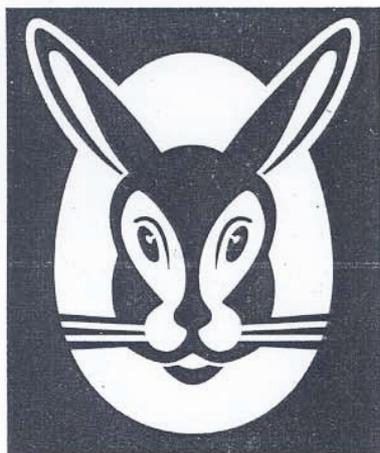
NOTICE D'INSTALLATION ET MODE D'EMPLOI

Vaillant ®

Accumulateur électrique d'eau chaude sous pression
pour installation uniquement sous-évier.

VEH ® BE 10 U

Sous pression
Contenance 10 litres



Vaillant

Cher client,

Vous venez d'acquérir votre accumulateur électrique VEH 10/3 U, un produit de qualité VAILLANT. Avant de l'utiliser, veuillez lire attentivement cette notice d'installation et mode d'emploi.

Ils contiennent des informations importantes concernant l'appareil.

Veuillez remettre cette notice d'installation et mode d'emploi à l'utilisateur final.

L'accumulateur électrique VEH 10/3 U doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, garanti le respect des normes et réglementations en vigueur.

Nous n'assumons aucune responsabilité pour des dommages qui pourraient résulter de l'inobservation de la présente notice.

Ainsi, la garantie n'est valable que si l'installation a été effectuée par un professionnel qualifié.

Table des matières

	Page
1. Application	2
2. Dimensions	3
3. Montage de l'accumulateur	3
4. Raccordement hydraulique	3
5. Raccordement électrique	4
6. Mise en service	5
7. Entretien	5
8. Données techniques	6

I. Application

Les accumulateurs électriques Vaillant VEH 10/3 U d'une capacité de 10 litres conviennent par leur faible encombrement et leur forme compacte pour la présentation de l'eau chaude sanitaire de un ou de deux postes de puisage.

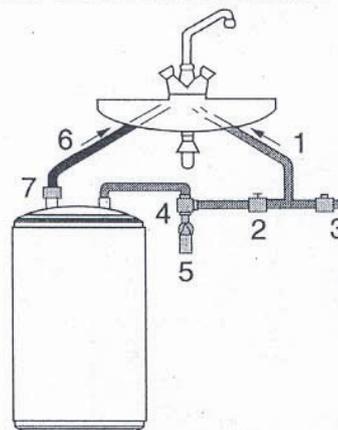
Ces appareils doivent être installés en dessous des postes de puisage (voir figure 1).

Le régulateur de température incorporé permet un réglage de la température de l'eau chaude (jusqu'à 80°C. De plus, ce régulateur de température remet en marche l'accumulateur électrique automatiquement lors d'un puisage d'eau chaude.

Un limiteur de température incorporé protège l'accumulateur en cas de surchauffe ou en cas de défectuosité du régulateur de température.

Figure 1 : Exemple d'installation

1. Arrivée eau froide
2. Robinet d'arrêt
3. Réducteur de pression éventuel
4. Groupe de sécurité
5. Entonnoir
6. Départ eau chaude
7. Manchon diélectrique obligatoire



2. Dimensions

	VEH 10/3 U
A	467
B	255
C	229
D	262
E	64

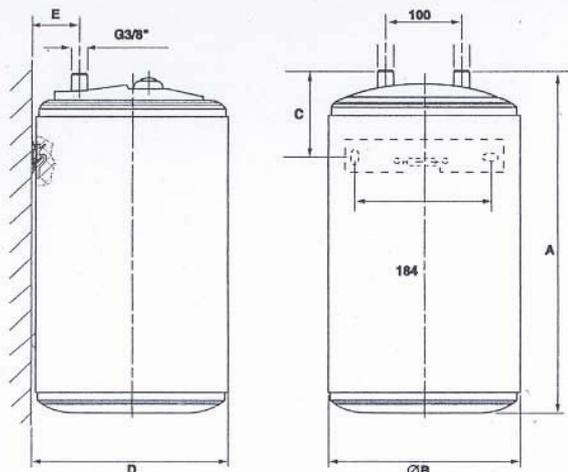


Figure 2 : Dimensions

3. Montage de l'accumulateur

Si, avant le montage, vous constatez des dégâts sur l'accumulateur, adressez-vous immédiatement à votre fournisseur.

Comme représenté sur le fig. 3, le VEH 10/3 U doit être monté verticalement. Pour cela un set de montage est joint au VEH 10/3 U.

REMARQUE : Les éléments de fixation (vis, chevilles etc...) servant à l'accrochage de l'accumulateur, doivent être déterminés ou contrôlés, en tenant compte du poids de l'appareil et de la solidité du mur !

Chaque accumulateur VEH 10/3 U est livré avec un support et des vis appropriés. Ce support sera fixé horizontalement sur le mur à l'aide des chevilles d'usage montré dans la figure 3.

Les deux perçages servant à cet effet. Puis l'accumulateur VEH 10/3 U sera accroché au support.

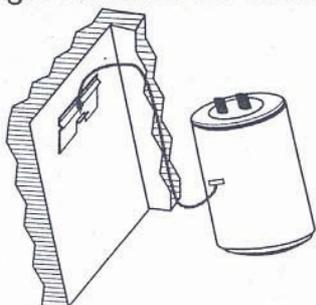


Figure 3 : Fixation de l'accumulateur au mur

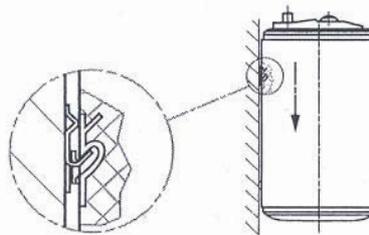


Figure 4 : Fixation de l'accumulateur (détail)

4. Raccordement hydraulique

La conduite d'alimentation d'eau froide doit être impérativement équipée des éléments suivants selon les directives d'Aqua-Belge : la conduite d'alimentation d'eau froide (A), une vanne d'arrêt principale (B), un réducteur de pression (C, si la pression est supérieure à 5 bar), une vanne d'arrêt avec siège incliné (D), un orifice de contrôle pour manomètre (E), un clapet anti-retour (F), un groupe de sécurité (G, 7 bar) et une vanne d'arrêt.

L'installation de l'accumulateur électrique doit être conformément aux textes réglementaires, selon les règles de l'art et les directives en vigueur, notamment :

- Les directives de la compagnie d'eau et les directives Aqua / Belge / Belgaqua.
- Les normes NBN concernant l'alimentation en eau potable sous lequel l'NBN E29-804
- Les normes NBN pour appareils électroménager, notamment :
 - NBN C 73 - 335 - 30
 - NBN C 73 - 335 - 35
 - NBN 18 - 300
 - NBN 92 - 101 ... etc
- Les directives ARAB

Les raccordements eau chaude et eau froide sont repérés par une flèche rouge et une flèche bleue sur l'appareil.

La conduite d'alimentation d'eau froide doit être impérativement équipée des éléments suivants selon les directives d'Aqua-Belge (voir figure 5)

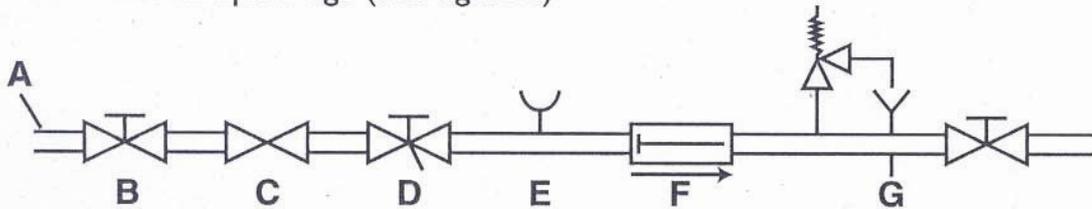


Figure 5 : Conduite d'alimentation d'eau froide

- Légende :
- A - Alimentation d'eau froide
 - B - Vanne d'arrêt principale
 - C - Réducteur de pression
 - D - Vanne d'arrêt avec siège incliné
 - E - Orifice de contrôle pour monomètre
 - F - Clapet anti-retour
 - G - Groupe de sécurité

5. Raccordement électrique

L'accumulateur électrique VEH 10/3 U d'une puissance de 2 kW, est livré avec un câble électrique de 70 cm avec une prise Euro.

L'accumulateur électrique est muni d'une sécurité de surchauffe bipolaire (e2), lors de défectuosité éventuelle du régulateur de température (e1), coupe l'alimentation de l'élément de chauffe (résistance) et exclure ainsi tout risque d'endommagement (voir schéma électrique - figure 6).

- Légende :
- e1 - Régulateur de température (thermostat)
 - e2 - Sécurité de surchauffe
 - R1 - Résistance
 - h1 - Lampe témoin

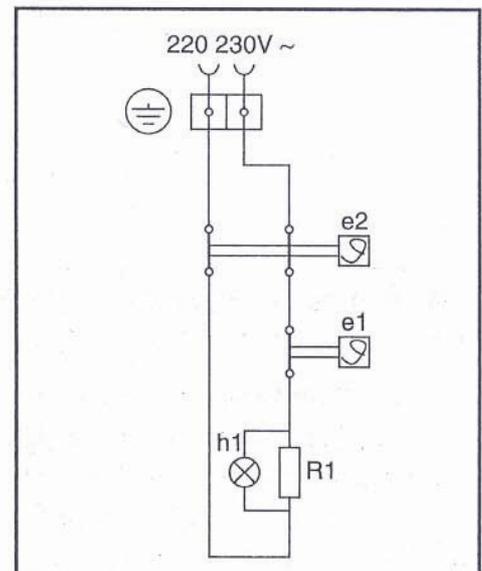


Figure 6 : Schéma électrique

6. Mise en service

La première mise en service doit être réalisé par un professionnel qui suit la législation en vigueur. Après le montage, l'accumulateur est rempli jusqu'à ce que l'eau s'écoule du robinet d'eau chaude pour assurer une bonne purge de la cuve.

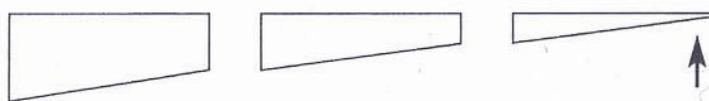
Mettre la fiche du câble d'alimentation dans la prise du courant.

L'accumulateur VEH 10/3 U est prêt à fonctionner.

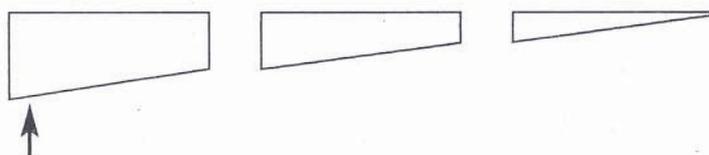
La résistance est branchée lorsqu'on tourne le régulateur de température (thermostat eI) vers la droite.

La température de l'eau chaude est réglée en continu par le sélecteur de température.

Le point de consigne est indiqué par une flèche.



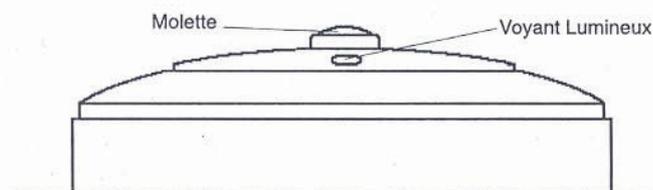
Position anti-gel. Le régulateur de température branche l'élément de chauffe (résistance) quand la température de l'eau du réservoir descend en dessous de 8°C.



Le régulateur de température est réglé d'usine à 65°C. A l'aide de l'aquastat cette température peut être adaptée. Une température réglée plus basse peut contribuer à diminuer la formation de calcaire. L'élément de chauffe (résistance) est coupé par le régulateur de température quand la valeur de température (point de consigne) est atteinte et est de nouveau enclenché après avoir puisé de l'eau chaude, ou quand la température s'est abaissée après une période d'arrêt. La petite lampe témoin rouge s'allume quand la température de l'eau chaude pré-réglée n'est pas encore atteinte, c'est-à-dire lorsque la résistance est branchée.

Pour couper l'accumulateur électrique, il suffit de tourner le régulateur de température à gauche jusqu'à la butée.

REMARQUE : Veillez à ce que le câble électrique ne soit mis dans la prise de courant qu'après remplissage de l'accumulateur électrique.



7. Entretien

7.1 Entretien

L'accumulateur électrique Vailant VEH 10/3 U ne nécessite presque pas d'entretien. L'ensemble des parties intérieures sont protégées des influences de l'extérieur ou contre des facteurs externes. Il suffit de temps en temps de nettoyer l'habillage avec un chiffon humide ou éventuellement avec de l'eau savonneuse.

7.2 Contrôle

Suivant la qualité de l'eau, la température choisie et les besoins d'eau, des dépôts de calcaire se forment. Pour cela, un contrôle régulier de l'entartrage peut éviter ces risques. L'accumulateur électrique doit alors être détartré avec un détartrant agréé qu'on peut trouver dans le commerce (pour exemple : du vinaigre).

Veuillez aussi observer le mode d'emploi qui est joint au produit.

Les parties à l'intérieur de l'appareil sont accessibles en desserrant le couvercle de l'accumulateur. Faire contrôler par un professionnel l'anode de magnésium tous les 2 ans.

7.3 Vidange

Avant de vider l'accumulateur électrique, il faut couper l'alimentation électrique, puis fermer l'arrivée d'eau froide et desserrer la conduite d'eau froide. Maintenant l'accumulateur VEH 10/3 U peut être vidé en ouvrant un robinet d'eau chaude. L'accumulateur se vide.

7.4 En cas de panne

En cas de panne, couper immédiatement l'alimentation de l'accumulateur électrique en retirant le câble de la prise de courant. Chaque intervention doit être effectuée par un installateur qualifié ou par notre Service Après-Vente. En aucun cas, l'utilisateur peut intervenir lui-même sur l'installation ou l'appareil installé.

7.5 Pièces détachées

Une liste de pièces détachées qui pourraient s'avérer nécessaire, figure dans le catalogue des pièces détachées en vigueur. Veuillez vous renseigner auprès de votre grossiste ou auprès de n.v. Vaillant s.a.

rue Golden Hopestraat 15 - 1620 Drogenbos

Tél. 02/334 93 00 (Centrale)

7.6 Garantie d'usine

Nous délivrons au propriétaire de l'appareil une garantie d'usine conformément aux conditions mentionnées sur la carte de garantie.

En principe, les travaux de garantie sont exécutés exclusivement par notre service après-vente, nous ne pouvons par conséquent vous rembourser des dépenses occasionnées par l'exécution de travaux sur l'appareil pendant la période de garantie qu'à la condition de vous en avoir donné notre accord au préalable et pour autant qu'il s'agisse d'un cas couvert par la garantie.

8. Données techniques

Type toestel	VEH 10/36 U	Unité
Alimentation électrique	220...230 / 50	v~/ Hz
Puissance	2	kW
Contenance	10	l
Longueur du câble de raccordement	700	mm
Poids	7	kg
Consommation d'entretien	0,63	kWh / 24 h
Temps de chauffe jusqu'à 65°C ($\Delta T = 50$)	19	min.

Nous n'assurons aucune responsabilité pour des dommages qui pourraient résulter de l'inobservation de la présente notice. Sous réserve de modifications.